

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 3 JUILLET 2024

Liste des délibérations

- 2024.30 – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 2024.31 – Modification des tarifs communaux appliqués depuis le 01/01/24
- 2024.32 – Activités périscolaires – Règlement intérieur
- 2024.33 – Frais de fonctionnement R.P.I. 2023
- 2024.34 – Résidence Henri Serre – Appartement n°3
- 2024.35 – Optimisation des systèmes de gestion d'éclairage public
- 2024.36 – Décision de passage au Compte Financier Unique
- 2024.37 – Exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation
- 2024.38 – Transfert comptable du budget principal de la commune vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement d'une partie des salaires des agents techniques

Saint Bonnet Près Orcival, le 9 juillet 2024



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.